



# Banque Laurentienne

---

Mai 2024

# Énoncés prospectifs et mesures financières non conformes aux PCGR

## Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

À l'occasion, la Banque Laurentienne du Canada et, le cas échéant, ses filiales (collectivement, la Banque) formuleront des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis, notamment les énoncés prospectifs présentés dans le présent document (et dans les documents intégrés par renvoi aux présentes), ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et américains, dans les rapports aux actionnaires et dans d'autres communications écrites ou orales. Ces énoncés prospectifs sont faits conformément aux dispositions d'exonération et aux termes de lois en matière de valeurs mobilières en vigueur au Canada et aux États-Unis. Ils incluent, notamment, des énoncés relatifs à la vision, aux objectifs stratégiques, aux plans et stratégies d'affaires de la Banque, à ses priorités et à ses objectifs de performance financière; à l'examen et aux perspectives de la conjoncture économique, des conditions du marché et de la réglementation dans les économies canadienne, américaine et mondiale; au contexte de réglementation dans lequel la Banque exerce ses activités; à l'environnement de risques, y compris le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de financement; les énoncés présentés à la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » du rapport annuel 2023 de la Banque, qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2023 et d'autres énoncés qui ne constituent pas des faits historiques.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel et de mots ou d'expressions tels que « croire », « présumer », « estimer », « prévoir », « perspectives », « projeter », « vision », « escompter », « prédire », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « objectif », « viser », « cible », « pouvoir » ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou d'une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs nécessitent que la Banque pose des hypothèses et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique, en conséquence desquels les prédictions, prévisions, projections, attentes ou conclusions de la Banque pourraient se révéler inexactes; et les hypothèses de la Banque pourraient s'avérer erronées (en totalité ou en partie); les objectifs de performance financière, les visions et les objectifs stratégiques de la Banque pourraient ne pas se concrétiser. Les énoncés prospectifs ne devraient pas être interprétés comme une garantie du rendement ou des résultats futurs et ne seront pas nécessairement une indication que les résultats réels seront atteints ou non. Les hypothèses économiques importantes qui étayent ces énoncés prospectifs sont décrites dans le rapport annuel 2023 à la rubrique « Perspectives » et sont intégrées par renvoi aux présentes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir ou à évaluer, pourraient influencer, individuellement ou collectivement, sur l'exactitude des énoncés prospectifs et faire en sorte que les résultats réels futurs de la Banque diffèrent substantiellement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, notamment, la conjoncture économique en général et du marché; les pressions inflationnistes; la nature dynamique du secteur des services financiers au Canada, aux États-Unis et à l'échelle mondiale; les risques liés au crédit, au marché, à la liquidité, au financement, à l'assurance, à l'exploitation et à la conformité à la réglementation (qui pourraient conduire la Banque à faire l'objet de diverses procédures juridiques et réglementaires, dont l'issue éventuelle pourrait comprendre des restrictions réglementaires, des pénalités et des amendes); les risques liés à la réputation; les risques juridiques et réglementaires; le risque lié à la concurrence et le risque systémique; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement; les événements et incertitudes géopolitiques; les sanctions gouvernementales; les conflits, la guerre ou le terrorisme; et divers autres risques importants présentés dans les sections sur les risques du rapport annuel 2023 de la Banque, qui portent notamment sur la conjoncture économique canadienne et mondiale (y compris le risque de hausse de l'inflation et des taux d'intérêt); le marché de l'habitation et l'endettement des ménages au Canada; la technologie, les systèmes d'information et la cybersécurité; les perturbations technologiques, la protection des renseignements personnels, les données et les risques liés aux tiers; la concurrence; la capacité de la Banque à réaliser ses objectifs stratégiques; les disruptions et l'innovation numériques (y compris les concurrents émergents dans les technologies financières); les changements des politiques budgétaires, monétaires et autres politiques du gouvernement; le risque fiscal et la transparence; les activités frauduleuses et criminelles; le capital humain; la continuité des affaires;

l'émergence de situations d'urgence sanitaire ou de crises de santé publique à grande échelle; le risque social et environnemental, y compris les changements climatiques; et divers autres risques importants, tels qu'ils sont décrits aux pages pertinentes du rapport annuel 2023, qui comprend le rapport de gestion, lesquelles informations sont intégrées par renvoi au présent document. Enfin, la Banque prévient le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs de la Banque pour prendre des décisions à l'égard de la Banque, les investisseurs, analystes financiers et autres personnes devraient considérer attentivement les facteurs, incertitudes et événements actuels et potentiels susmentionnés.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document ou qui y est intégré par renvoi représente l'opinion de la direction de la Banque uniquement à la date à laquelle il a été ou est formulé, et est communiqué afin d'aider les investisseurs, les analystes financiers et les autres parties prenantes à comprendre certains éléments clés de la situation financière, des objectifs, des priorités stratégiques, des attentes et des plans actuels de la Banque, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Banque et de l'environnement dans lequel elle prévoit les exercer ainsi que de sa performance financière escomptée, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par la Banque ou en son nom, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf dans la mesure où les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent. Des renseignements additionnels sur la Banque sont disponibles sur SEDAR+, à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

## Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Outre les mesures financières fondées sur les principes comptables généralement reconnus (PCGR), la direction utilise des mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance sous-jacente des activités poursuivies de la Banque. Les mesures financières non conformes aux PCGR présentées dans le présent document sont dites des mesures « ajustées » et ne tiennent pas compte de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. Les éléments d'ajustement comprennent l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et certains éléments d'importance qui surviennent de temps à autre et qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance sous-jacente des activités. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne constituent pas des mesures financières normalisées selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Banque et il pourrait être impossible de les comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. La Banque croit que les mesures financières non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction apprécie la performance de la Banque et de mieux analyser les tendances.

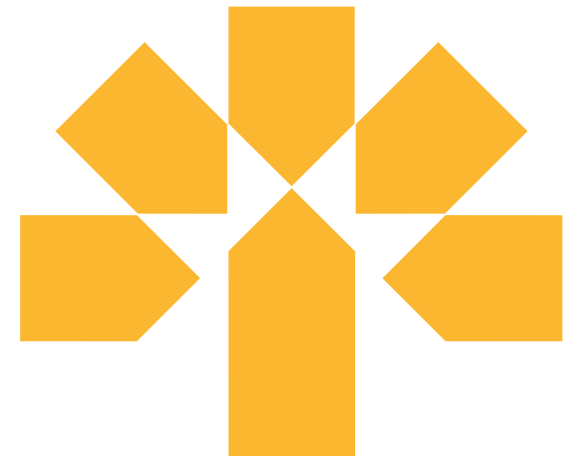
Les ratios non conformes aux PCGR ne constituent pas des mesures financières normalisées selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Banque auxquels les ratios non conformes aux PCGR se rapportent et il pourrait être impossible de les comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Les ratios constituent des ratios non conformes aux PCGR lorsqu'ils sont composés de mesures ajustées (voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » ci-dessus). La Banque croit que les ratios non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction apprécie la performance de la Banque et de mieux analyser les tendances.

La direction utilise également des mesures financières supplémentaires pour analyser les résultats de la Banque et apprécier la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. Pour de plus amples renseignements sur la composition des mesures financières supplémentaires présentées dans ce document, voir la rubrique « Glossaire » à la page 26 du rapport aux actionnaires du deuxième trimestre 2024, y compris le rapport de gestion.

Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » à compter de la page 5 du rapport aux actionnaires du deuxième trimestre 2024, y compris le rapport de gestion au 30 avril 2024 et pour la période close à cette date, qui est incorporé aux présentes par renvoi. Le rapport de gestion est disponible sur le site de SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).



# Qui nous sommes



# Qui nous sommes | Portrait de l'entreprise

## Réseau géographique

### Québec

---

#### Services aux entreprises

#### Services bancaires aux particuliers

- 57 succursales de services aux particuliers <sup>(1)</sup>
- Planification financière
- Réseau de conseillers et de courtiers (B2B)

#### Marchés des capitaux

### Reste du Canada

---

#### Services aux entreprises

#### Services bancaires aux particuliers

- Réseau de conseillers et de courtiers (B2B)

#### Marchés des capitaux

### États-Unis

---

#### Services aux entreprises

- Financement d'inventaire
- Financement d'équipement

## Principales données

Actif au bilan de <b>48,4 G\$</b>	Dépôts de <b>24,6 G\$</b>
Revenu <sup>(2)</sup> de <b>1 G\$+</b>	Actifs administrés de <b>26,6 G\$</b>
<b>~2 800</b> employés	<b>178</b> années de prospérité, fondée en 1846

### SERVICES AUX ENTREPRISES

#### Notre moteur de croissance :

Une plateforme de prêts spécialisée offrant des services bancaires commerciaux de base à l'échelle nationale

### SERVICES BANCAIRES AUX PARTICULIERS

#### Notre pilier au sein de la collectivité :

Un réseau de distribution basé au Québec renforcé par un réseau pancanadien de canaux numériques et de conseillers et de courtiers

### MARCHÉS DES CAPITAUX

#### Notre agent de soutien :

Une offre ciblée proposant des services bancaires aux gouvernements, aux clients institutionnels et aux entreprises



(1) Données en date du T2 2024

(2) Douze derniers mois : du T2 2023 au T2 2024

# Qui nous sommes | Équipe de direction chevronnée

## Dirigeants de l'entreprise



**Éric Provost**

Président et chef de la direction



**Sébastien Bélair**

Vice-président exécutif,  
chef de l'exploitation



**Bindu Cudjoe**

Vice-présidente exécutive,  
chef des services juridiques et  
secrétaire corporative



**Yvan Deschamps**

Vice-président exécutif,  
chef de la direction financière



**Thierry Langevin**

Vice-président exécutif,  
Services aux entreprises



**William Mason**

Vice-président exécutif,  
chef de la gestion des risques

## Leaders de la transformation



**Benoit Bertrand**

Chef des technologies de  
l'information



**Sophie Boucher**

Chef, Services bancaires aux  
particuliers et aux PME



**Marie-Christine Custeau**

Chef, Stratégie et Transformation



**Macha Pohu**

Chef de la direction des  
ressources humaines



# Introduction | La voie à suivre

Nous connaissons du succès en veillant à exécuter notre stratégie à l'échelle de la Banque.



Secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises



Secteur Marchés des capitaux

## Axes prioritaires



Affronter la concurrence  
là où nous avons un  
avantage et des  
opportunités



Canaliser nos efforts  
vers une exécution et  
une efficacité sans faille



Assurer l'imputabilité à  
l'égard de nos progrès



Mettre en valeur  
l'importance des  
partenariats et de la  
collaboration

# Qui nous sommes | Résultats du T2/2024

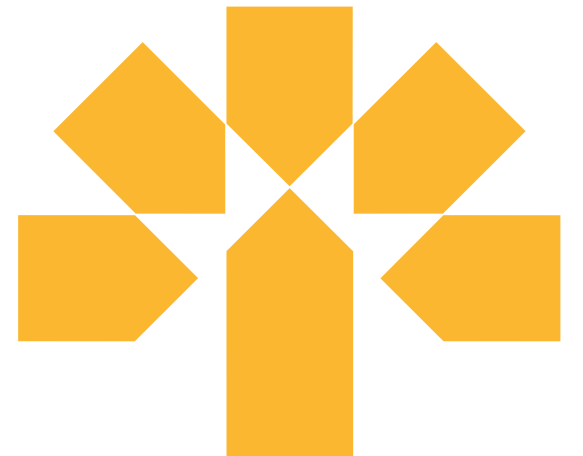
<b>Résultat net ajusté</b> <sup>(1)</sup>	40,5 M\$
Résultat net comme présenté	-117,5 M\$
<b>Résultat par action ajusté</b> <sup>(2)</sup>	0,90 \$
Résultat par action comme présenté	-2,71 \$
<b>Ratio d'efficacité ajusté</b> <sup>(2)</sup>	73,8 %
Ratio d'efficacité comme présenté <sup>(3)</sup>	152,9 %
<b>Résultat avant impôts et provisions ajusté</b> <sup>(1)</sup>	66,2 M\$
Résultat avant impôts et provisions comme présenté <sup>(1)</sup>	-133,7 M\$
<b>Rendement des capitaux propres ajusté</b> <sup>(2)</sup>	6,1 %
Rendement des capitaux propres comme présenté <sup>(2)</sup>	-18,6 %
<b>Marge nette d'intérêt</b> <sup>(3)</sup>	1,80 %
<b>Provisions pour pertes sur créances</b> <sup>(4)</sup>	20 pb
<b>Ratio de fonds propres CET1</b> <sup>(5)</sup>	10,4 %

## Faits saillants

- Résultats comme présentés comprenant des charges de dépréciation et de restructuration de 197 M\$
- Résultat par action ajusté stable
- Maintien d'une situation de liquidité solide
- Raffermisssement du ratio CET1
- Approche prudente et rigoureuse en matière de crédit



# Investir dans la Banque Laurentienne





# Investir dans la Banque Laurentienne | Notre proposition de valeur unique

## Bâtir une économie plus forte

Nous contribuons à la prospérité de tous nos clients en bâtissant une économie plus forte grâce à une approche spécialisée pour les services aux entreprises.

### Notre proposition de valeur

---



Une gamme de services axés sur les relations tout au long du cycle

## Servir la classe moyenne

Nous contribuons à la prospérité des Canadiens de la classe moyenne en favorisant l'accès à des services bancaires à faible coût et à valeur ajoutée pour encourager l'épargne.

### Notre proposition de valeur

---



Une expérience en matière de services bancaires au quotidien simple et numérique

## Générer davantage de compétition

Notre gamme de produits et services se distingue grâce aux produits et services spécialisés offerts à l'échelle de nos activités d'entreprise.

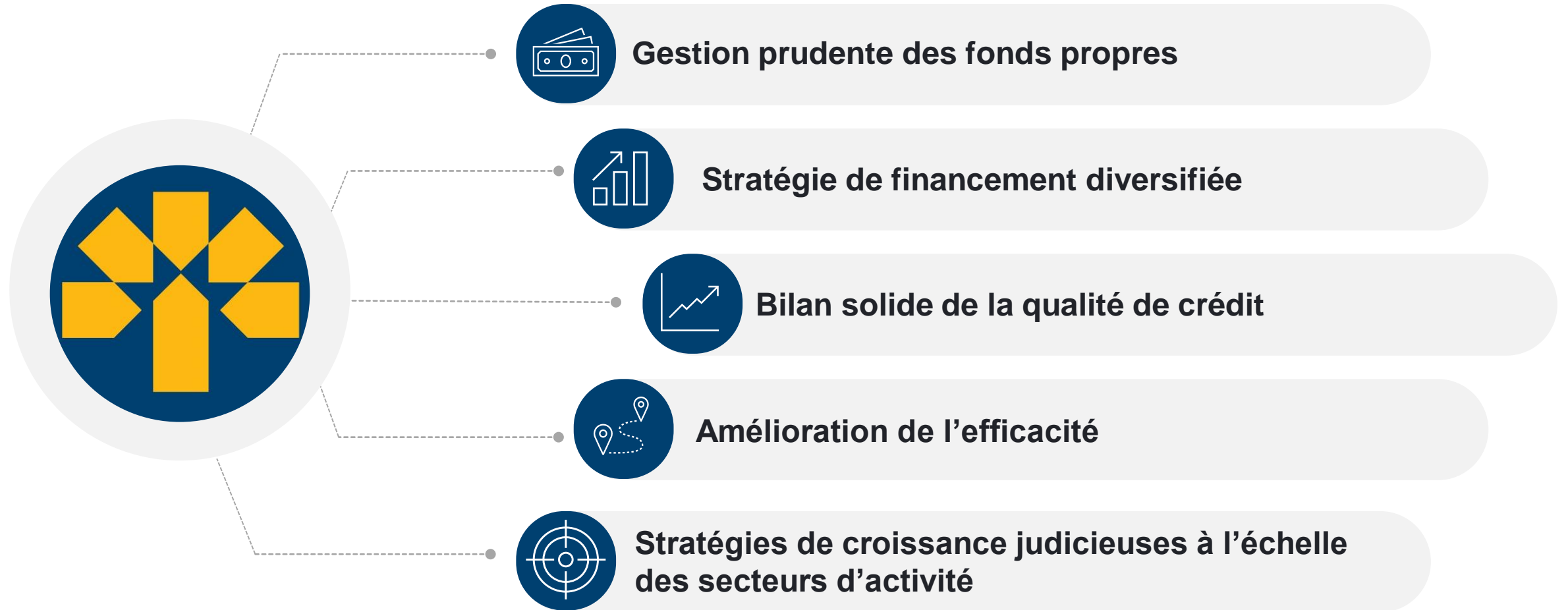
### Notre proposition de valeur

---



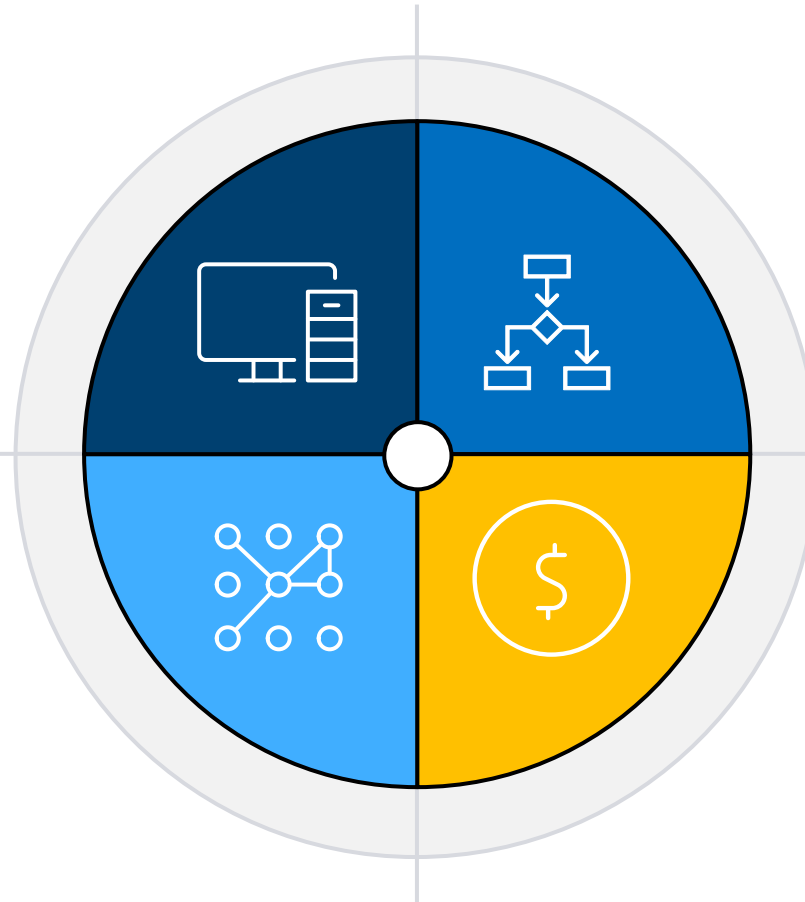
Une alternative aux six grandes banques

# Investir dans la Banque Laurentienne | Les éléments fondamentaux



# Investir dans la Banque Laurentienne | Bâtir une Banque plus forte

**Établir des partenariats stratégiques** pour renforcer notre écosystème technologique et améliorer notre gamme de produits



**Investir dans la simplification et la réingénierie** des processus pour améliorer l'expérience client

**Réduire la complexité et alléger la structure de coûts** afin d'accroître la rentabilité

**Recentrer les Services bancaires aux particuliers** sur la consolidation des capacités à générer de nouveaux dépôts

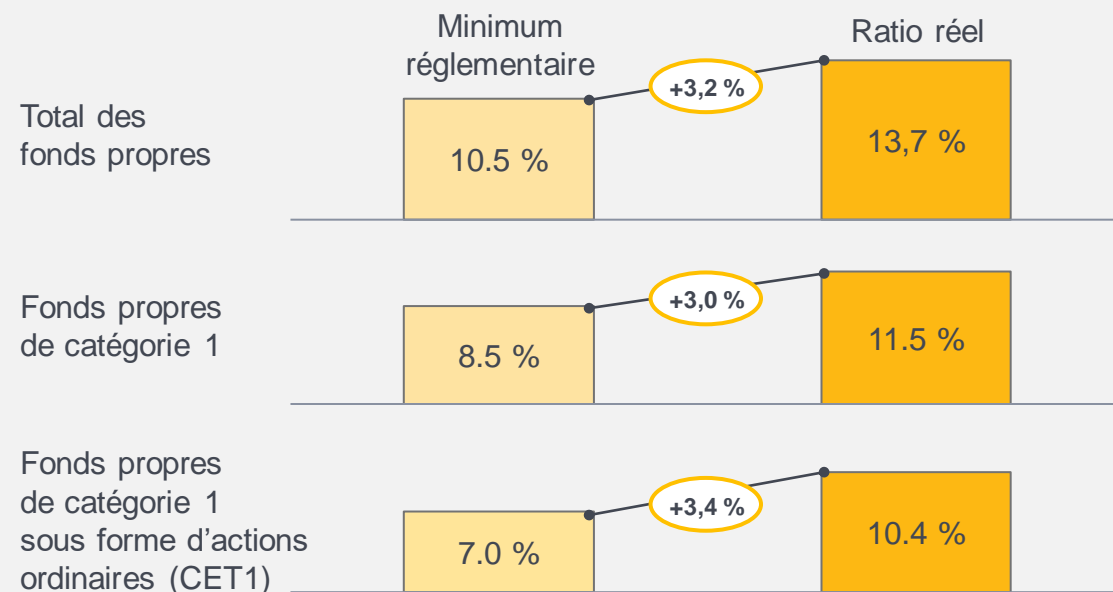


# Investir dans la Banque Laurentienne | Situation de fonds propres solides

Nous avons appliqué une stratégie prudente de gestion des fonds propres qui repose sur une base solide pour faire face aux turbulences économiques.

## Ratios de fonds propres de la Banque Laurentienne (1)

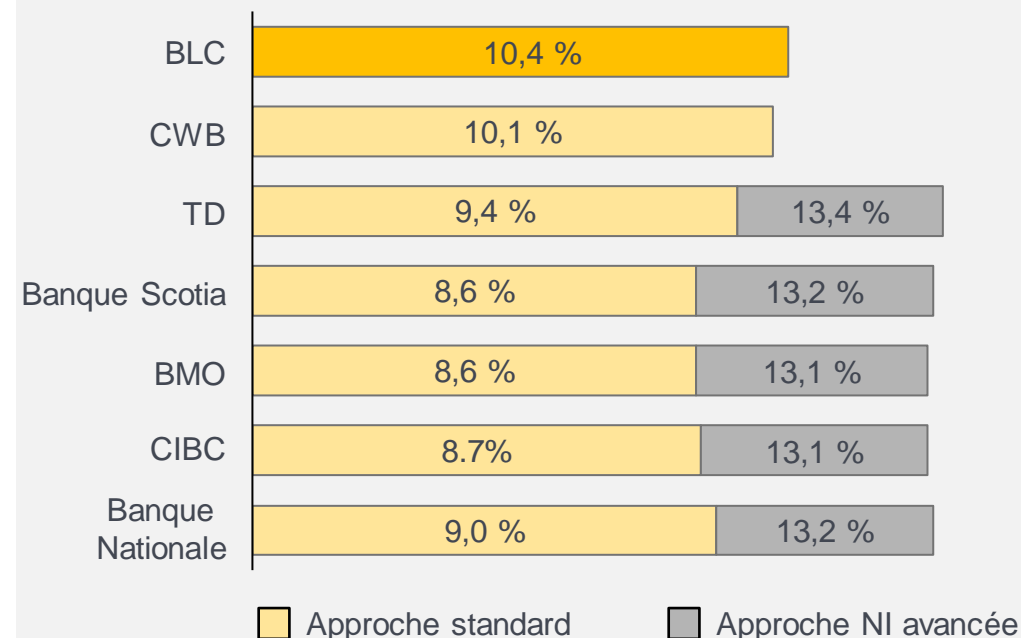
T2/2024



Fonds propres excédentaires : ~700 M\$ (2)

## Ratios CET1 du secteur bancaire canadien

T2/2024



(1) Ratios de fonds propres réglementaires selon l'approche standard, tel qu'applicable à la Banque Laurentienne. (2) Fonds propres excédentaires par rapport aux minimums réglementaires selon l'approche standard.

(3) Les barres jaunes présentent les ratios de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires des six grandes banques selon l'approche standard. RBC n'est pas dans la liste, car l'évaluation pro forma de l'acquisition de HSBC n'a pas été présentée selon l'approche standard. L'approche NI avancée s'entend de l'approche fondée sur les notations internes avancée.

## Stabilité du financement et solide base de liquidités

- ✓ Situation de liquidité prudente
- ✓ Émission de dette à long terme dont le coût est avantageux
- ✓ Érosion des dépôts de détail stabilisée
- ✓ Réduction du financement de gros de plus de 20 % depuis l'E2021

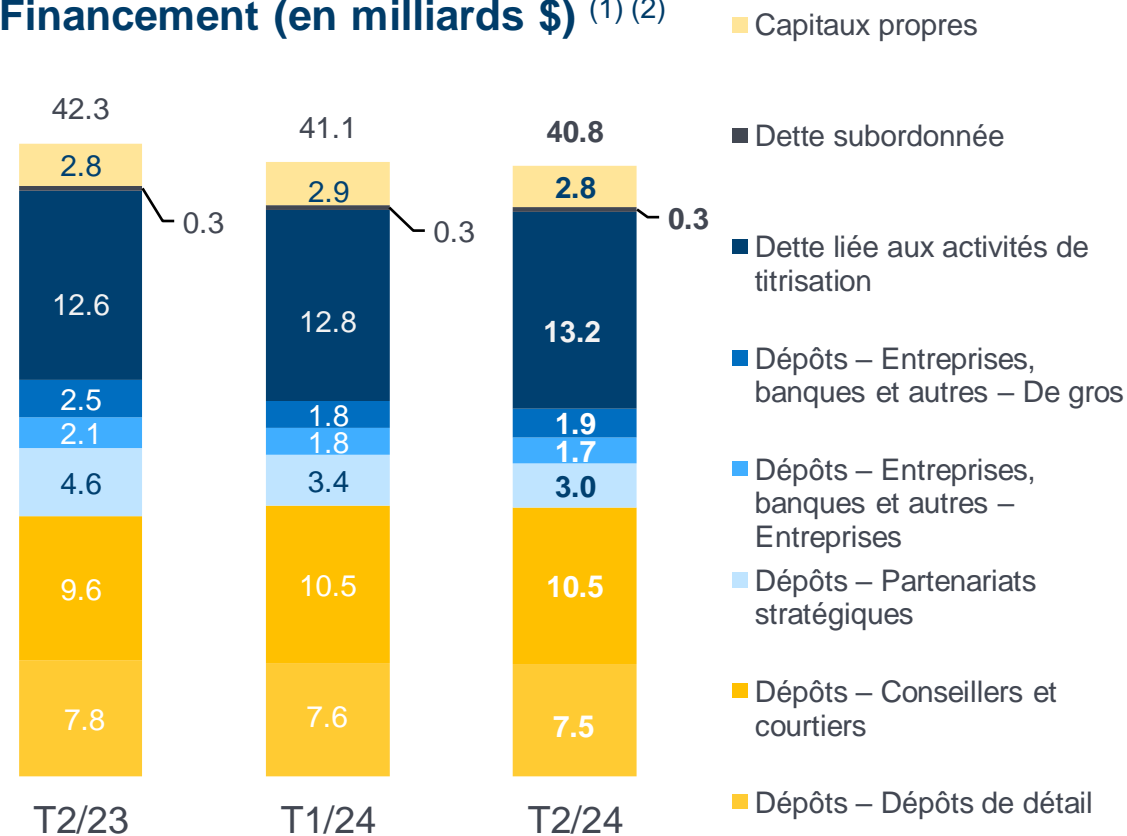
## Voie à suivre

- Amélioration des capacités numériques de dépôt
- Ajout de partenariats pour la croissance des actifs de financement commercial
- Nouveau conduit de titrisation pour Alt-A

## Sources de financement multiples

Bonne diversification des sources de financement pour soutenir notre croissance

### Financement (en milliards \$) <sup>(1)</sup> <sup>(2)</sup>



(1) Les chiffres comparatifs ont été reclassés dans le but de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le trimestre considéré.

(2) Les nombres peuvent différer en raison de l'arrondissement.



# Investir dans la Banque Laurentienne | Bilan solide de la qualité du crédit

## Approche de gestion du risque prudente

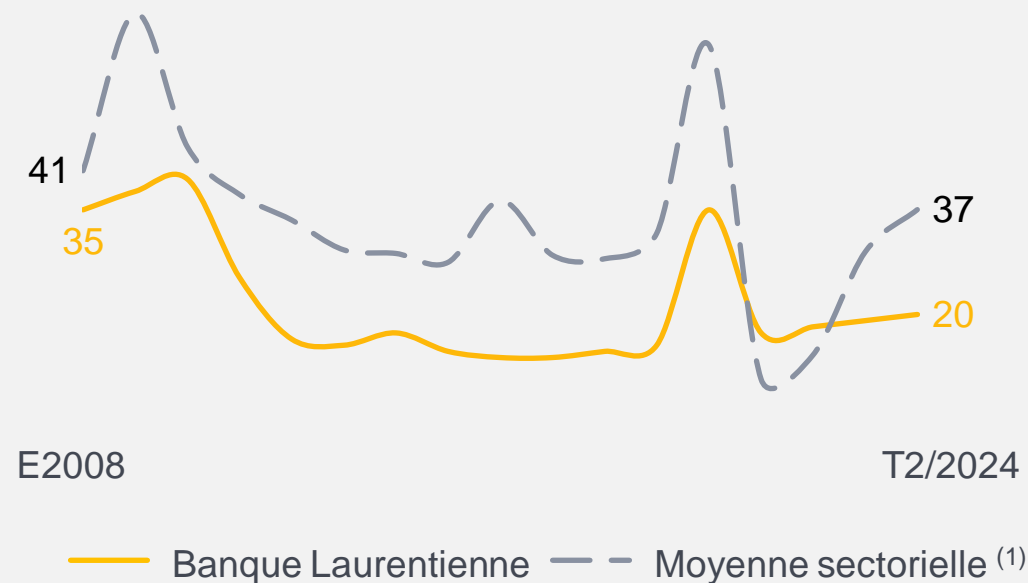
- ✓ Pertes historiques s'élevant à environ la moitié de celles du secteur
- ✓ Environ 95 % du portefeuille de prêts est garanti
- ✓ 59 % des prêts hypothécaires résidentiels sont assurés, et les prêts restants ont un ratio prêt-valeur de 50 %

## Perspectives axées sur le rendement ajusté en fonction du risque

- La croissance du secteur Services aux entreprises entraînera une augmentation des provisions pour pertes sur créances, lesquelles devraient se rapprocher de 20 %, tout en améliorant la rentabilité.
- Rendements ajustés en fonction du risque supplémentaires, conformes à l'appétit pour le risque de la Banque



## Provisions pour pertes sur créances (en pb)



(1) Moyenne du secteur définie selon les six grandes banques canadiennes + CWB.

# Investir dans la Banque Laurentienne | Notre engagement à l'égard des facteurs ESG

Environnement	Meilleure information sur le climat	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à jour du mandat du groupe de travail sur les recommandations du GIFCC pour y inclure la surveillance des aspects réglementaires de la gouvernance, des risques, de la stratégie et des obligations d'information en lien avec les changements climatiques, en plus de notre participation volontaire actuelle au GIFCC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction de 30 % des émissions de GES de portée 1 et 2, en regard d'une cible de réduction de 35 % d'ici 2030, par rapport à l'année de référence, soit 2022</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Calcul et communication d'estimations des émissions financées du champ d'application 3 générées par nos prêts hypothécaires résidentiels et les bureaux corporatifs au moyen de la méthode du Partenariat pour la comptabilité financière du carbone (Partnership for Carbon Accounting Financials ou PCAF)</li> </ul>
	Partenariat pour soutenir les petites entreprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>En partenariat avec Québec Net Positif, maintien du soutien à une initiative collaborative pour aider les petites et moyennes entreprises (PME) à mettre en œuvre des actions climatiques et à s'engager avec succès dans la transition pour prospérer dans une économie sobre en carbone et durable</li> </ul>		
	Initiatives visant à réduire l'empreinte carbone de la Banque	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise hors service de 50 % de nos bureaux corporatifs dans le cadre de la mise en place de notre modèle de travail hybride et flexible. La totalité du mobilier de bureau et des outils technologiques excédentaires a été donnée ou recyclée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'une « équipe verte » ayant pour mandat d'engager le personnel à réduire de divers moyens l'empreinte environnementale de nos activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans le cadre de notre initiative « Environnement sans papier », nous avons cessé d'imprimer, chaque mois, des rapports totalisant environ 40 000 pages et avons redoublé d'efforts pour encourager les clients à faire la transition aux relevés électroniques</li> </ul>
Social	Engagement en faveur de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ajout des responsabilités de chef de l'inclusion et de l'équité aux tâches de notre chef des Services juridiques et création d'un Conseil de leadership sur l'inclusion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Signature de l'engagement sur le congé parental de <i>Women in Capital Markets</i> permettant aux pères, aux partenaires de même sexe et aux parents adoptant un enfant de moins d'un an de bénéficier d'un complément de salaire payé par la Banque pendant leur congé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création du quatrième groupe de ressources pour les employés pour soutenir les nouveaux arrivants au Canada</li> </ul>
	Initiatives à l'appui du bien-être et de la croissance des employés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation de notre troisième sondage annuel, la Voix des employés, auquel 85 % des employés ont participé et selon lequel le taux global de mobilisation a atteint 80 %, une hausse de 3 points de pourcentage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un modèle de travail flexible favorisant l'équilibre entre travail et vie privée et accordant une place privilégiée au travail à domicile en ce qui concerne les tâches qui peuvent être effectuées à distance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation, tout au long de l'année, d'une variété d'événements pour les employés dans toute la Banque, pour créer des moments significatifs de travail d'équipe et de collaboration</li> </ul>
	Engagement de nos clients	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nouveaux outils de service à la clientèle à distance, notamment une nouvelle solution destinée à l'ouverture de comptes déployée dans un premier temps dans le cadre d'un projet pilote auprès de notre personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement du site Web actualisé offrant une amélioration de l'expérience client et de l'accès à l'information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration du sondage sur la satisfaction de la clientèle pour obtenir un taux net de recommandation et connaître l'opinion de nos clients dans plusieurs de nos secteurs d'activité</li> </ul>
	Investissements dans nos collectivités	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement de Donner au-delà des chiffres, notre nouveau programme de philanthropie et de mobilisation des collectivités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Près de 800 000 \$ recueillis en dons et en dons d'employés à l'intention d'organismes de bienfaisance et d'organismes sans but lucratif</li> </ul>	
Gouvernance	Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respect de notre engagement à accroître la diversité au sein du conseil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les femmes représentent 50 % des membres indépendants du conseil.</li> </ul>	
	Gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ajout de critères liés à la gestion du risque social et environnemental dans le processus de contrôle diligent de la gestion des risques liés aux tiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite de notre engagement auprès de nos pairs et des organismes de réglementation à mettre en œuvre des normes volontaires relatives à la divulgation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vérification de la qualité des processus de l'audit interne liés aux questions ESG et à la gestion du risque social et environnemental</li> </ul>
	Formation à l'échelle de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement de deux nouveaux modules de formation obligatoire pour tous les employés : ESG 100 et Vérité et réconciliation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation sur les préjugés inconscients devant être suivie chaque année par les employés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation annuelle sur les priorités fondamentales devant être suivie par les employés, notamment sur la lutte contre le recyclage des produits de la criminalité, la protection des renseignements personnels et la gouvernance des données</li> </ul>





# Relations avec les investisseurs

## Personne-ressource

---

Raphael Ambeault  
Chef des relations avec les investisseurs  
514 601-0944  
Raphael.Ambeault@banquelaurentienne.ca

[www.banquelaurentienne.ca/fr/a-propos-de-nous/relations-investisseurs](http://www.banquelaurentienne.ca/fr/a-propos-de-nous/relations-investisseurs)